



“L’emprisonnement” de l’idéologie et de la mémoire du nationalisme camerounais (1955-1990)

Gilbert WATE SAYEM

Université de Dschang - Cameroun

Résumé : Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans tous les territoires encore sous domination coloniale, raisonne le tambour de l’indépendance. La France, puissance coloniale bien qu’affaiblie par ce conflit, se bat pour conserver son empire colonial. Pour le faire, elle peaufine moult stratégies pour préserver l’essentiel. En 1950, ses stratèges planifient le musèlement de l’Union des Populations du Cameroun (UPC) parti nationaliste naissant. La popularité de l’UPC en 1954 et la défaite française en Indochine déterminent l’emploi des méthodes de contre-insurrection inspirées de ce dernier de ce dernier pays au Cameroun. La guerre psychologique (trucage des élections exposition des têtes coupées, tortures, massacres, confessions publiques, création des camps de regroupement, musèlement de la presse...) devient une panacée pour anéantir la résistance des patriotes camerounais.

Mots clés : Occultation, massacres, nationalisme, UPC, Cameroun

Abstract

In the aftermath of the Second World War, all the territories still under colonial rule cry out for independence. Although France is weakened by this conflict, this colonial power keeps fighting to preserve its colonial empire. Thus, she refines many strategies to hold back the richest ones. In 1950, his strategists planned the muzzling of the Union of the Populations of Cameroon (UPC), the rising nationalist party. The popularity of the UPC in 1954 and the French defeat in Indochina explain the use of counterinsurgency methods inspired by the latter country in Cameroon. The psychological warfare (election rigging, exposure of severed heads, torture, massacres, public confessions, creation of relocation camps, muzzling of the press ...) becomes a panacea to destroy the resistance of Cameroonian patriots.

Keywords: Concealment, massacres, nationalism, UPC, Cameroon

Introduction

Perçu comme un choix stratégique dans la préservation de ses intérêts en Afrique noire et plus précisément dans le Golfe de Guinée, le Cameroun¹ sert de laboratoire pour améliorer les méthodes de contre-insurrection usitées par l’administration coloniale française contre les mouvements nationalistes indochinois et algérien. Dénommée Doctrine de Guerre Révolutionnaire (DGR), l’administration française applique à fond cette doctrine à l’Union des Populations du Cameroun (UPC) au premier trimestre de l’année 1955. Certains aspects de cette technique de musèlement des mouvements de libération ont été abordés par de nombreux auteurs². En comblant les lacunes de ces derniers travaux, nous tentons dans ce récit de revenir sur les différentes stratégies de répression implémentées par l’administration coloniale française à une période à laquelle ce nationalisme s’est exprimé avec plus de véhémence face à

¹ Steve Hervé Simo Moubi, « Cameroun : le combat pour l’indépendance sous l’emprise d’une France coloniale », *Tesi di Laurea Magistrale, Università di Pisa*, 2014-2015, p. 15., Territoire d’Afrique Centrale conquis en pleine campagne de la Première Guerre mondiale par la coalition franco-britannique, le Kamerun (750.000 km²) est partitionné le 04 mars de la même année entre les deux puissances. De ce partage, la Grande Bretagne s’en sort avec le 1/5 (Cameroun Occidental 53000 Km² administré depuis la colonie du Nigéria) et la France bénéficie des 4/5 (Cameroun Oriental incorporé dans l’AEF le reste du territoire).

² Thomas Delthombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *La guerre du Cameroun*, Paris, La Découverte, 2016.

la domination coloniale et la naissance « d'un régime néocolonial. » L'exploitation des archives trouvées aux Services Historiques de la Défense (SDH) en France, celles de l'administration territoriale du Cameroun confrontées aux informations tirées des sources orales, des publications scientifiques et des travaux académiques, nous ont permis de construire ce texte en deux parties. La première traite des stratégies idéologiques comme la fabrication des partis politiques populaires et du trucage des élections. La seconde, explore les opérations militaires, la sous-traitance de la répression par l'utilisation des supplétifs dont les Commandos de la Garde Civique, les Corps Francs, et le recours à la confession publique pour taire à jamais les voix qui portent

I. Les stratégies idéologiques de la répression du nationalisme camerounais

I.1. La fabrication des partis politiques fantoches, le trucage des élections et l'intimidation des populations

Le 10 avril 1948, l'UPC voit le jour à Douala. Le lendemain son secrétaire général, Léonard Bouli lance un vibrant « Appel aux camerounais³ ». L'administration coloniale semble ne pas voir ce parti nationaliste d'un bon œil. Dans le but d'affaiblir le parti nationaliste, l'administration coloniale française suscite discrètement la création des partis politiques fantoches. Il s'agit par exemple de l'Evolution Sociale Camerounaise (ESOCAM) créée le 20 juin 1949 et qui, en 1950, revendique 7000 adhérents (Bakang Ba, 2007, p.51), du Bloc Démocratique Camerounais (BDC en 1951) et l'Union Sociale Camerounaise (USC en 1946 et dont son leader est Charles Okala.

Le BDC a pour objectif de favoriser l'évolution sociale et Démocratique du Cameroun par une éducation civique et politique des populations tout en défendant leurs intérêts économiques et sociaux. L'USC pour sa part, mouvement socialisant, milite pour une Assemblée législative, un Conseil de Gouvernement à pouvoirs exécutifs, le collège unique, et tout en reconnaissant la légalité de la tutelle française, désire qu'elle ne soit pas une entrave à la libre évolution du pays vers son indépendance, de quoi attirer l'attention des populations quand elle demande la révision des accords de tutelle dans le sens de la suppression de l'article 4 qui stipule que : «Le Cameroun est administré comme partie intégrante du territoire français : c'est l'obstacle majeur à l'indépendance du pays⁴.» La fabrication des partis politiques d'opposition ne parvient pas à contrer l'avancée de l'UPC d'où la nécessité d'une autre mesure de répression dont le trucage des élections.

En effet, au cours des élections devant statuer l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM) en 1952, L'adoption de certaines lois électorales fut une des moyens efficaces en vue de favoriser la fraude. A titre d'exemple, la loi stipulant la législation précisant que les nouveaux pouvoirs de l'Assemblée devaient être mis en place pour le 1^{er} Juillet 1952 ne fut nullement le cas d'où le maintien du double collège électoral jusqu'en 1956 (Joseph, *Le mouvement nationaliste*, p. 195). A cela, faudra ajouter des manœuvres de simulacre organisées dans le processus électoral comme la distribution des cartes des électeurs et la représentation au sein des commissions électorales (Ibid., p.196).

En dépit de ces mascarades électorales, de 1953 à 1954, la direction des Renseignements généraux redouble d'ardeur au travail et met à jour l'implantation et l'organigramme du

³ Entretien avec les auteurs (Thomas Deltombe Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa) de l'ouvrage *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971* paru aux Editions La Découverte en 2011 avec Gorgon Foé, 76 ans, garçon de course de G. Donnat, Yaoundé, 9 mars 2007.

⁴ SDH, GR 6H 240, rapport de présentation.

mouvement nationaliste sur tout le territoire⁵ devant cette fois intimider les populations militantes pour la cause upéciste. En effet, en parcourant une note, du directeur de la police politique française au Cameroun, celle-ci estime le nombre de militants actifs à 1000, en 1954 et projette le placement de 2 000 cartes et l'influence de 80 000 personnes en 1955 regroupées dans plus de 450 Comités de base devant être encadrés politiquement par une Ecole de Cadres créée en 1954. Le directeur de la sûreté minimise ce score qu'il trouve peu par rapport à l'ensemble de la population (Idem).

Toutefois, en bon expert en matière de renseignement, il se penche sur les revendications nationales du mouvement. Pour lui, celles-ci intéressent assez peu la masse, mais à une force. Il pense que pour un grand nombre, l'UPC est avant tout « le mouvement camerounais », celui qui veut et obtiendra « l'Indépendance », le seul « à ne pas craindre l'Administration ». Le directeur de la police relève qu'on croit en lui, sans trop chercher à comprendre, ni à vérifier. « Il s'est créé un mythe de l'UPC, de la puissance upéciste, de la bienfaisance upéciste, qui suffit à beaucoup par naïveté, crainte ou intérêt – n'oublions pas pour autant, ceux qui sont sincères » rappelle-t-il. Il poursuit : « les mythes ont la vie dure. Leur influence d'ordre affectif plus que rationnel, résiste à la logique, à l'argumentation honnête, à l'information impartiale ». Divol exprime les difficultés que ses services rencontrent dans la contre-propagande. Pour conclure sa note, il demande ouvertement au gouvernement français de lui proposer des solutions pour réduire au silence le parti nationaliste. « Telle qu'elle est, l'influence upéciste est incontestable. Incontestablement, elle a progressé en l'espace d'un an. Elle continuera à croître. Dans quelle mesure ? Il faudrait d'abord répondre à cette autre question : connaissant les origines, les buts, la structure et l'implantation de l'UPC, que va-t-on lui opposer ? » (idem) se demandait le directeur de la Police.

La solution pour contrer l'avancée de l'UPC est inspirée du chaudron Indochinois où la France est battue en mai 1954 par le vietminh⁶. En effet, pendant le conflit, le colonel Lacheroy qui y était au four et au moulin, n'a pas lésiné sur les moyens pour tirer les leçons de la débâcle tel que préconisé par la Direction des affaires Economiques et du Plan français. La brochure produite et intitulée par ce dernier, « Une leçon de guerre révolutionnaire », est envoyée au Cameroun où l'activité de l'UPC s'était intensifiée⁷. Roland Pré également dépêché au Cameroun pour le cas de l'UPC l'utilise à bon escient la brochure du colonel Lacheroy et produit une circulaire feuille de route. La propagande, la contre-propagande et les provocations couplées à la répression judiciaire sont les principales actions menées dans son programme d'action (idem). Le parti nationaliste est étiqueté comme parti communiste conséquent, ses militants sont excommuniés de l'église catholique où se vit une purge massive contre les nationalistes.

La note invite les administrateurs à battre en brèche la « propagande du Kominform » auprès « des populations camerounaises afin de leur montrer le danger couru, afin qu'elles comprennent que leur avenir est au sein d'une grande communauté occidentale... ». Ils sont aussi invités à éliminer « ... la propagande totalitaire, diffusée par le Kominform sous couvert d'une libération de l'oppression colonialiste. » (Ibid. p. 2) Tout bascule avec l'arrivée de Roland Pré à la fin de l'année 1954 au Cameroun avec pour objectif de mettre l'UPC hors d'état de nuire (Waté Sayem 2013).

⁵ ANY, 2 AC 8 341, P. Divol synthèse sur l'implantation de l'UPC, p. 64.

⁶ Voir Philippe Franchini, *Les guerres d'Indochine : De la bataille de Diên Biên Phu à la chute de Saigon*, Paris, Pygmalion, 1988 ; René Bail, *Enfer de Diên Biên Phu*, Paris, Editions Heimdal, 1997 ; Paul Bourry, *Dien Bien Phu: pourquoi ? Comment ? Et après ?* Paris, Cléa, 2004.

⁷ ANY, 1 AC 1969, Roland Pré, circulaire n° 273 CF.

1.1.2. De l'interdiction de l'UPC à la guérilla

La contrainte à la clandestinité fut employée comme moyen d'entraver le combat pour la libération des camerounais. En effet, En mission commandée au Cameroun, Roland Pré entreprit un certain nombre de mesures visant d' « écraser les activités communistes au nom de la civilisation » (Eyinga, 1991, p.79). C'est alors qu'il est souligné dans le livre-blanc du gouvernement français sur les émeutes de mai 1955 : « Il était difficile pour ne pas dire impossible de combattre l'UPC sur le seul plan des idées...La lutte étant donc pratiquement impossible à entreprendre sur le plan idéologique, le gouvernement local, très réaliste, décida de la mener sur le plan des réalisations⁸ »

Pour accomplir sa mission, Roland Pré utilisa les méthodes contre-insurrectionnelles similaires aux huit points de contre guérillas de Galula⁹ et inspirées de la théorie du Colonel Lacheroy. Ainsi, trois grandes mesures furent prises : D'abord, conquérir la population déjà acquise à la cause nationaliste par des réformes visant les fonctionnaires d'une part, par la décision de revaloriser les indices de tous les cadres locaux dont l'éventail, de 50 à 180, fut porté de 65 à 185 tandis que l'indice planché passe de 65 à 100 dans un délai de 02 ans. Le monde rural et les travailleurs d'autre part avec la réforme des structures¹⁰. Pour ce faire, par la circulaire du 28 avril 1955, le Haut-Commissaire prescrivait l'institution de Conseils de villages dans le but de redonner vie aux assemblées traditionnelles par l'adjonction de représentants des commerçants, des grands planteurs, des anciens combattants, des associations de jeunesse, des activités sociales. C'est alors que Christophe Lafaye, écrit :

La guerre de contre guérilla devenue guerre de contre insurrection s'est orientée vers une approche tournée vers la population, où le gain des cœurs et des esprits autochtones, dans le but de mener le pays bénéficiant de l'intervention militaire vers la stabilité politique constituent la nouvelle mesure des progrès accomplis (Lafaye, 2012, (pp. 1-10)

De même, d'après l'historienne Meredith Terretta, les administrateurs coloniaux réprimaient l'activisme politique par le biais du système judiciaire au mépris du statut juridictionnel que lui conférait la tutelle des Nations Unies (Terretta, 2015, p. 36). A cet effet, en début 1955, elle procéda au regroupement à Douala et à la surveillance de tous les fonctionnaires et responsables de l'UPC, et aux perquisitions et arrestations des nationalistes (Eyinga, p.82). Ceux-ci ne pouvaient faire recours à la justice car le secteur pénitentiaire était supervisé par le Haut-commissaire de la France au Cameroun qui exerçait également une influence déterminante sur le système judiciaire. De plus, la liberté de défense des prévenus était menacée parce que l'autorisation d'exercer pour les avocats étrangers émanait du seul ressort du ministère public qui la délivrait tout comme les avocats locaux dépendaient du même ministère. Conséquent, certains avocats craignant des représailles de la part du procureur, préférèrent délaissier leurs clients plutôt que de risquer une expulsion du territoire. Même si l'administration prétendait à la "séparation des pouvoirs"...Le statut juridique du territoire avait conduit à une répression extrajudiciaire plus importante que partout ailleurs dans l'Afrique française (Terretta, p. 37).

⁸ SDH, GR 6H 240, rapport de présentation.

⁹ Jacques Frémaux, « The French Experience in Algeria: Doctrine, violence and Lessons Learnt, Civil Wars, » 14. 2012, p.53. (pp. 49-62) Destruction and expulsion of the insurgent forces, Deployments of the static units, Contact with and control of the population, Destruction of the insurgent political organization, Local elections, Testing the local Leaders, Organizing a party, ining over or suppressing the last guerillas.

¹⁰ SDH, GR 6H 240, rapport de présentation.

De même, sur le champ de la mobilisation des masses, les *meetings* organisés par les leaders upécistes ne laissèrent indifférentes les autorités coloniales françaises car les percevant comme de la pure provocation. En effet, le 15 mai 1955, Félix Roland Moumié, Ernest Ouandié, Jacques Ngom et Hyacinthe Mpaye tinrent un meeting devant 1500 personnes à Douala alors que M. Thitgen, Ministre de la France d'Outre-mer, y était de passage pour l'inauguration du pont sur le Wouri. Le point d'orgue fut cette réunion tenue sur les installations de sieur Tchembou André dans la localité de Mbanga soldée par des échauffourées entre militants et Forces de Maintien de l'ordre, et donc la réaction fut sans excuse pour Roland Pré. C'est en se basant sur l'article 1^{er} de la loi du 10 janvier 1936 relative à la dissolution du groupement et des associations ayant provoqué des manifestations armées dans la rue, que le gouvernement colonial demanda la dissolution de l'UPC et de ses mouvements satellites par le décret du 13 Juillet 1955¹¹. Cette interdiction ne fut qu'une pâle copie des stratégies de répression du régime colonial français comme le souligne Meredith Terreta :

De manière générale, dans l'ensemble de l'Afrique française, les autorités coloniales appliquèrent systématiquement des décrets et autres règlements administratifs pour réprimer tout activisme anticolonial ainsi que pour chasser les chefs politiques de ces mouvements de lutte, en particulier les syndicats ou les nationalistes qui revendiquaient l'indépendance plutôt que l'intégration au sein de l'Union française. (Terreta, p.29).

Poussés dans l'illégalité, les leaders de l'UPC sont contraints de se manifester dans la clandestinité où son Secrétaire Général Ruben Um Nyobe tente en vain d'obtenir l'amnistie générale pour tous les condamnés des événements de mai 1955 ceci en vue de préparer les élections des députés de l'ATCAM devant se tenir en fin d'année 1956. Comme par surprise, le 18 octobre 1955, une délégation de la mission de visite de l'ONU...arriva à Yaoundé et fit un communiqué précisant qu'elle recevrait les représentants des seules organisations ayant une existence légale. D'où l'approbation de l'interdiction de l'UPC, soutenant qu'elle s'inscrivait dans le cadre de maintien de l'ordre¹².

Cependant, Um Nyobè faisant un repli stratégique dans sa Sanaga-Maritime natale crée à Makäï le Comité National d'Organisation (CNO) premier mouvement paramilitaire de l'UPC après que la loi d'amnistie fut proclamée à deux semaines des élections. « Les Cénois » agissent en décembre 1956 pour boycotter l'élection des députés à l'ATCAM dans la subdivision d'Eséka. La réaction de l'administration coloniale française à cette offensive ne se fit pas attendre. Alors qu'elle vient de placer le Cameroun sous tutelle le 10 mai 1957¹³, sous les ordres du Colonel Villeneuve, l'assaut est lancé sur le Pays Bassa. Le Cameroun se trouve à la croisée des chemins. André Marie Mbida Premier Ministre nommé par le régime colonial refuse de signer les accords de tutelle qui précipitent l'indépendance après l'avoir vidée de l'essentiel (Eyenga, p.96). Lesquels furent signés le 30 décembre 1958 par Ahmadou Ahidjo, Premier Ministre nommé le 18 février 1958 occupant ainsi le fauteuil d'André Marie Mbida limogé parce que devenu gênant.

La purge des nationalistes se poursuit au-delà des frontières du Cameroun Oriental plus précisément au Cameroun sous tutelle britannique, où des leaders upécistes dont Félix Roland Moumié, Abel Kingue, Ernest Ouandié, et leurs partisans réfugiés au lendemain des événements de mai 1955, sont expulsés et s'installent au Soudan en 1957. Mais avant l'exil, Félix Roland Moumié président de l'UPC charge Ndeh Ntumazah de créer un nouveau parti politique destiné à prendre la relève de l'UPC au Cameroun sous tutelle britannique : le OK

¹¹ SDH GR 6H 240 Cameroun 1955, les émeutes de mai.

¹² Idem.

¹³ Selon Abel Eyenga, « La vraie mission, non écrite de l'Etat sous tutelle était de continuer la politique antinationale du colonisateur, avec l'aide et l'assistance de ce dernier. » p. 97.

(One Kamerun) ou le OKP (One Kamerun Party) puis Martin Singap, de réorganiser l'UPC et la Jeunesse Démocratique Camerounaise (JDC créée en 1954) dans cette même partie du Cameroun rattachée au Nigéria. Avec la constitution du Sinistre National de la Défense Kamerunaise (SDNK) en Octobre 1957 la lutte fut basculée en pays bamiléké. Un an plus tard, Um Nyobe est assassiné le 13 septembre dans la Sanaga-maritime¹⁴. Alors que devrait s'ouvrir à New-York une séance exclusive sur le dossier camerounais.

L'UPC soutenue par le "Bloc des huit"¹⁵ perd la bataille onusienne contre le gouvernement du Premier Ministre Ahmadou Ahidjo soutenu par la France. Les voies diplomatiques étant bloquées après la séance onusienne de mars 1959, l'heure étant donc à l'affrontement armé. C'est alors qu'en avril de la même année, Singap Martin est convoqué à Conakry par Félix Roland Moumié et reçu l'ordre de réorganiser la lutte nationaliste. Le 31 mai à Boubé à la lisière avec le Moungo, à l'occasion d'une réunion réservée aux "officiers et sous-officiers, combattants," naquit l'Armée de Libération Nationale Kamerunaise (ALNK) c'est le début de la Guerre de Libération Nationale du Cameroun.

En 1960, après avoir politiquement éliminé ceux qui revendiquaient l'indépendance avec le plus d'intransigeance, la France l'accordait à ceux qui la réclamaient le moins (Messmer, 1998, p.115) mais devra réprimer militairement les résistances idéologiquement construites dans le peuple, ce dernier appelé à combattre les armes à la main, l'envahisseur et ses fantoches clairement désignés (Cumin, 2009, p.34).

II. Quadrillage du terrain, bombardements aériens, recrutement des supplétifs et action psychologique.

II.1. La désorganisation de la résistance

II.1.1. Le quadrillage du terrain des opérations

Trois grands bastions de résistance s'étaient constitués. Le Pays Bassa, le Wouri, le Moungo et le Pays Bamiléké constituaient une zone d'action de 300 km dans laquelle les armées coloniales et post coloniales devaient conquérir par l'action des armes et pacifier. Commencées avant 1960, ces différentes opérations ont bénéficié de l'onction des autorités camerounaises qui, à l'aube de la proclamation de l'indépendance dans le rôle d'assurer « la protection du territoire et d'imposer l'obéissance aux ordres républicains » (Cumin, 2009, p.35) passèrent très vite des accords de défense autorisant l'intervention française au Cameroun dès le 1^{er} Janvier 1960 dans le but de retourner le billon pour assurer une bonne récolte (Doho, 2013, p.29).

Les stratèges des forces françaises planifient les opérations en deux phases, la première fut la désorganisation de l'ALNK et l'action psychologique que devra mener l'armée camerounaise après le retrait de l'armée française constituait la seconde phase des opérations. C'est ainsi que "Le territoire ennemi" est divisé en deux zones par l'armée française. Le Pays Bassa, le Wouri et le Moungo, constituaient le Groupement Tactique Sud (GTS) commandé par le Lieutenant – Colonel Laurière alors que le Pays bamiléké faisait partie groupement tactique nord (GTN) commandé en 1960 par : le Lieutenant-Colonel Gribellin. Le GTN, en raison « du pourrissement de la zone », fut subdivisé en trois groupes : Le groupe A avec pour Poste de Commandement, Dschang, commandé par le Chef de Bataillon Murray. Le groupe B avait pour Poste de Commandement Bafoussam, commandé par le Chef de Bataillon Agenet, qui fut

¹⁴ Maginot Noumbissie Tchouaké, fait savoir que cet assassinat accentua la segmentation de l'UPC...non seulement mis fin à la révolte armée, mais avait entériné la disparition de l'UPC politique, « Mouvements d'oppositions et de répressions dans l'Ouest-Cameroun (1922-1970), Thèse de Doctorat en Histoire de l'Afrique, Université de Paris 1. Panthéon, Sorbonne, p.385-386.

¹⁵ Joss Blaise Alima, *Les chemins de l'unité ; comment se forge une nation : l'exemple camerounais*, Paris ABC, 1977, p.72. Ce Bloc de huit est constitué des pays suivants, Ghana, Guinée, Lybie, Libéria, Maroc, Soudan, Tunisie, RAU.

également adjoint opérationnel du Commandant du Groupement. Le groupe C assure la protection de la ville de Bafang, des planteurs de Nyabang et de Melong et la liberté de circulation sur l'axe Nkongsamba, Bafang-Batié¹⁶. C'est sur ces théâtres d'opération que les troupes sont entrées en action.

II.1.2. Les bombardements aériens

En vue de réduire les pertes en Hommes, et de surprendre les troupes ennemies regroupées au sein de l'ALNK, les stratèges planifient les bombardements aériens. C'est ainsi que les opérations sol-air étaient dotées des équipements modernes, tels que des hélicoptères Bell GI, un broussard de liaison et d'observation d'une capacité de 20 à 25 heures par mois, d'une marine déployée dans la surveillance côtière afin de stopper tout ravitaillement d'armes par mer, un escadron blindé...etc. Ce dispositif déployé au début des combats allait connaître des renforts courant le déroulement des opérations à l'image de l'artillerie déployée par l'armée française dans la Guerre d'Algérie comme on peut le voir avec Jacques Fremaux :

The French also had such weapons, but they also had more powerful weapons, including armoured vehicles, field artillery, mortars and aerial bombing, with bombs and napalm. The latter were dubbed bidons spéciaux (special tins), and the French attempted to keep their use secret (p. 55)

Les bombardements aériens sous le concept de frappes chirurgicales engendraient des effets collatéraux tant chez les civiles que chez les soldats de l'ALNK (Kamé Bopda, 2008. p.91). A titre d'illustration, au mois de Juin 1960, suite à « l'opération ABC » qui est lancée sur les zones d'Accra-Ville, Accra-Brousse, et Accra-centre dans l'arrondissement de Bangangté à l'Ouest-Cameroun, 200 nationalistes sont mis hors combat, 18 maquis, deux grands camps d'entraînement sont détruits¹⁷. Ces événements se déroulèrent sur le regard admiratif de deux survivants qui racontent :

Les hélicoptères bombardaient les villages, ils venaient de Koutaba. Il y avait trois avions qui bombardaient le village Bamena (arrondissement de Bangangté) l'un versait l'essence sur les cases et les deux autres y mettaient du feu. Ils pouvaient commencer à Bombarder le village à 10h le matin jusqu'à 02 heures le soir. Il fallait manger comme des rongeurs pour survivre.¹⁸

Plus encore, « les hélicoptères venaient arrosés des marchés et après leurs passages on dénombrait de centaines de morts. Ce qui a considérablement influencé la littérature orale des populations de ce village. Car on pouvait facilement entendre dans leurs causeries, parler des tueries de tel jour comme dans la guerre israélo-arabe.»¹⁹

À la suite des interventions aériennes, le déploiement des troupes allait se faire avec l'appui des supplétifs dont le rôle a été non négligeable.

II.1.3. Le recrutement des supplétifs

Nécessitant des hommes, parce que butée sur la jeunesse et l'inexpérience de l'armée camerounaise, l'armée française, n'hésita pas à faire intervenir dans le GTS, en plus d'une compagnie de l'Armée camerounaise, 16 pelotons de Gendarmerie, les Corps-Francis dans le Moungo dont l'effectif était de 210 hommes, répartis en 7 Sections de 30 hommes armés. Le

¹⁶ SDH, GR 6H 240, Rapport des opérations de la France au Cameroun.

¹⁷ Idem.

¹⁸ Entretien avec Wandji François, 78 ans, paysan, Bamena, 19 juillet 2018

¹⁹ Entretien avec Tangué Bernard, 61, Enseignant, Babété 13 Juillet 2017.

GTN pour sa part, disposait de 13 pelotons de Gendarmerie mobile, 49 commandos de Gardes Civiques à 30 hommes en raison de 1.500 hommes au total au début des opérations.

A ces effectifs humains, il faudrait signaler la présence d'un important déploiement des troupes de l'AEF et de l'AOF, « Parmi ces soldats, il y avait beaucoup de blancs car ce sont eux qui ont recruté les soldats tchadiens pour nous combattre.²⁰ » De même, « On remarquait une forte présence d'une race peu ordinaire de militaires de teint noir et même très sombre on dirait des Foulanis. Ils ne parlaient pas français, ni anglais. Ils torturaient les populations et les frappaient avec la crosse du fusil ²¹ ». L'ordre était clair : vous voyez maquisard, tirez ! (Doho, 2013, p.101).

Ces troupes étaient spécialisées dans les opérations au sol comme la première bataille de la Metchie du 03 Août au 10 Septembre 1960 caractérisées par des ratissages, des fouilles et des bouclages des « zones infectés. » Les résultats sont effroyables : 218 Maquisards mis hors de combat. 35 bases sous maquis dont Douala-Ville détruites. Les corps sont noyés dans la Metchie d'autres abandonnés dans la nature offrant aux cochons et chiens de quoi se régaler.

Dans le Mungo, au lieu-dit *For Konam*, les maquisards retranchés dans les montagnes précisément celles du mont Nkoupé étaient encerclés par les militaires partis de Loum- Chantier et d'autres de Tombel au Nigéria. C'est avec cette stratégie que les maquisards ont subi beaucoup de pertes en vies humaines. Jusqu'à l'extermination du maquis dans les montagnes²².

A Douala, les horreurs du quartier Congo le 24 Avril 1960 se déroulent sous le couvert du tribalisme contre les bamiléké qui subissent des affres de la coalition française et camerounaise. Pour avoir la vie sauve, certaines personnes choisissaient se réfugier dans des fosses aménagées pour des besoins domestiques.

Ensuite, vinrent donc les caller-caller couplés aux systèmes de contrôle et de fouilles opérationnelles accompagnées par l'instauration du laissez-passer. Des séries de rafles, tantôt systématiques et massives, tantôt inopinées, ponctuelles et sélectives de nature à ébranler les populations et à les dissuader ont été mises à grande échelle (Saha et Njokwe, 2007, p.116).

Dans une note de service adressée aux responsables des subdivisions bamiléké en janvier 1959, Jacques Lambertson insistait sur le contrôle résidentiel et sur l'autoprotection des populations comme étant des armes nécessaires dans la lutte contre des populations. En février 1960, la multiplication des contrôles visant à limiter la circulation des populations, comme la constitution des groupes d'auto-défense étaient les premiers signes ou changement de stratégie des troupes gouvernementales (Noumbissie Tchouaké, p. 385-386).

La stratégie de constance II (Pattier, 2009, p.35) était donc implémentée avec succès comme pour extraire l'huile du hanneton afin de le frire, c'est-à-dire retourner le maquisard contre le maquisard étant donné qu'il n'y a pas de pire ennemi que le frère du sang (Doho, 2013, p.79). Les enfants de 14 ans et plus étaient appelés à verser leur précieux sang dans la guerre contre leur propre destin²³. Cet « appel sous les drapeaux » fut relayé par des chefs traditionnels acquis à la cause gouvernementale²⁴. Les groupes d'auto-défense furent constitués dès 1959 en Pays Bamiléké et en 1960 les Corps-Francis dans le Mungo avec pour mission d'assurer elle-même leur sécurité sur le territoire par le contrôle rigoureux de la circulation, il était interdit de circuler à partir de 21h car, à cette heure, des milices sillonnaient les villages en compagnie des

²⁰ Entretien avec Anonyme 67 environ, naturopathe, Bamena, 19 Juillet 2017.

²¹ Entretien avec Anonyme, 68 ans, ménagère, Bonabéri, 08 Janvier 2017.

²² Entretien avec Michel Woguem 85 ans environ, paysan, Loum-cie, 12 janvier 2012.

²³ Archives de la Sous-Préfecture de Mbouda (ASPM) note administrative, circulaire N°41/N/SMD du 19 Septembre 1959.

²⁴ Entretien avec Vincent de Paul Tsafack 71 ans, cordonnier, 17 avril 2017. La réaction des chefs traditionnels fait suite à la circulaire N° 71/CAB/PM., du 28 Septembre 1959 faisant appel à la mobilisation des chefs traditionnels à la défense populaire.

soldats de troupes (Ewondjo Samson, 2002, p.47). De plus l'ordre était donné de détruire les concessions inhabitables ou les vieilles cases qui avaient échappé aux bombardements afin d'éviter qu'elles n'abritent les nationalistes. Armés de fusils de traite, de lances, des flèches empoisonnées, de machettes, ces hommes avaient comme instruments d'alerte des tams-tams, des hangars-torches²⁵.

II.1.4. Formation des milices, sommation et élimination physique des leaders nationalistes

La constitution des milices primaires fut l'une des stratégies les plus efficaces dans la répression de proximité. C'est alors que les enfants armés de matraques, surveillaient les taillis, les champs et recherchaient les "malfaiteurs" qui y avaient trouvé refuge²⁶. L'on peut donc dire avec Pascal Iani que Les troupes supplétives, unités autochtones encadrées par quelques cadres français avaient alors apporté une aide extrêmement précieuse dans cette guerre sans pareil dans l'histoire du Cameroun (2009, p. 35).

Aussi, dans les ménages, les femmes abandonnées furent retournées à leurs parents, et plus encore d'autres étaient sommées de quitter les maris qui découchaient sans autorisation du chef de quartier.

Par la suite, la désorganisation de la résistance bénéficia de la décapitation des chefs de troupe. C'est alors que la vague des assassinats des leaders nationalistes s'enchaîna avec l'élimination physique du Capitaine Paul Momo le 17 Novembre 1960, de Félix Roland Moumié Martin le 30 Novembre 1960 en Genève en Suisse, de Martin Singap le 08 Septembre 1961 et plus loin d'Ernest Ouandié le 15 Janvier 1971. Ceux qui n'étaient pas tués étaient soumis à des séances de tortures, emprisonnés à Tcholiré²⁷ ou pendus aux arbres, ce qui n'a pourtant pas effrayé les autres, ni ralenti leur poursuite. Les opérations de tortures visaient dans la plupart des cas la recherche des renseignements lesquelles permirent à coup sûr de débusquer dans leur retranchement les résistants. L'heure des ralliements massifs avait sonné et au Général Briand de faire le constat suivant :

Le spectacle est saisissant. Au fur et à mesure de la progression des troupes, d'innombrables petites colonnes, sortent de toutes parts des sissongos, brandissant, à défaut de rameaux d'oliviers, des pousses vertes de maïs. Toutes se dirigent vers les postes militaires ou vers les regroupements tout récents, dans l'intention bien nette de s'installer... Les opérations menées depuis le début du mois d'Août nous ont ainsi amené méthodiquement au but recherché. C'est maintenant une ère de véritable pacification qui s'ouvre au Sud de Dschang comme au Nord-Ouest et à l'Ouest de Bafang. De nouvelles cases s'édifient en quelques jours au tour des postes tenues par l'armée, les Gendarmes ou les Gardes civiques.²⁸

En fin 1960, ce fut l'accalmie et par là, la constitution des camps de regroupement devant faciliter l'action psychologique sur les populations regroupées²⁹.

II.2. L'action psychologique

II.2.1. La "villagisation" ou camps de regroupement

L'action psychologique visant à installer la peur dans les esprits, s'est faite sous deux formes, l'une sous forme de répression passive et l'autre sous forme d'occultation de la répression.

²⁵ ASPM, bulletins de renseignement mensuel.

²⁶ ASPM, note administrative. Circulaire N°41/N/SMD du 19 Septembre 1959

²⁷ Entretien avec Mathieu Jassep, 70 ans, sans emploi, Douala, 25 mars 2013.

²⁸ SDH, GR 6H 240, Rapport des opérations de la France au Cameroun.

²⁹ Guerre caractérisée par sa pratique sur l'effet de surprise et de choc, amplifiés par la propagande visant à amener l'adversaire à penser qu'il est en position de faiblesse ou qu'il a intérêt à se rendre.

Entre 1957 et 1958, les populations éparses dans la forêt équatoriale, se voient imposer une Zone de pacification sous le modèle de "villagisation" qui a pour objectif la destruction de l'organisation révolutionnaire de type communiste visant à protéger les populations contre les attentats et de les contrôler (Duval, p. 217). Quadrillage du territoire, déportation des populations, mobilisation des milices de combat... en furent quelques techniques mises en œuvre (Deltombe, Domergue et Tatsitsa, 2016, p. 128).

La politique de villagisation fut également appliquée en Pays Bamiléké sous forme de camp de regroupement (142 au total) (Dongmo, 1971, p.89). Ainsi, faisant face à une habitation dispersée, D. Malaquais, affirmait : Trop éparpillée pour être surveillée de façon efficace, la population des Hauts plateaux échappait à tout contrôle rigoureux (cité par Nedjou Sadeuh, p.68). Le regroupement des populations fut une méthode efficace pour le régime de Yaoundé dans l'anéantissement de l'élan nationaliste.

C'est alors que le 13 Août 1963, Enock Kwayeb soutenait que : « Si nous arrivons à contrôler les populations d'une façon efficace et permanente, les rebelles seraient isolés et rapidement vaincus (...) Aussi, faut-il à tout prix tâcher de couper ce fil qui relie les populations aux terroristes parce que tant qu'il existe, la rébellion durera (cité par Nedjou Sadeuh, p.68).

Dans ces camps de regroupement, l'action psychologique était matérialisée par des expositions des têtes coupées, des projections cinématographiques embellissant les actions de l'armée française et de ses collaborateurs camerounais, mais plus encore la diabolisation de l'UPC par les enseignements dans les écoles construites dans les camps de regroupement par exemple, le Maquisard c'est comme la mouche Tsé-Tsé, le terroriste c'est comme le ver intestinal, le rebelle c'est comme le pou de la tête, le maquisard c'est comme le tigre cruel et sanguinaire...³⁰ Après avoir installé la peur dans les esprits, et diabolisé l'UPC, le moment était venu pour ces acteurs de procéder à la confession publique.

II.2.2. Les affres de la confession publique

Afin d'extirper définitivement le « caillou dans la chaussure », la substance de l'un des discours présidentiels de l'année 1966 instituait en Pays Bamiléké et dans le Mungo la Confession publique ou le chien noir en ces termes: « [...] Allons en public et confessons-nous pour avoir la conscience tranquille, pour construire dans la paix, l'unité et la concorde [...] » (Lamberton, 1960 p.163). Il s'agissait pour les populations de se confesser en jurant sur le chien tous les crimes commis pendant la guerre. C'était l'ultime méthode pour soustraire dans les esprits des camerounais toute velléité nationaliste comme l'écrit Mesmin Kanguelieu Tchouaké :

De l'avis des autorités politiques de l'Ouest-Cameroun, toutes les stratégies déployées aux fins d'endiguer la rébellion, n'eurent qu'un succès mitigé. En désespoir de cause, elles allèrent puiser au tréfonds des traditions africaines des recettes susceptibles d'enrayer le mal qui rongait la région (p. 165).

Toutes ces pratiques contre-révolutionnaires sont passées sous silence par les bourreaux du nationalisme camerounais.

II.2.3. L'occultation de la répression

La répression s'est aussi poursuivie dans les cœurs et les idées sous forme d'occultation. Dans les kiosques, des Journaux sont interdits. C'est le cas du journal camerounais "l'Opinion" animé par Marcel Bebey-Eyidi. Ce dernier est incarcéré dès le 23 décembre 1957 pour

³⁰ APDs, quelques thèmes de propaganda à diffuser et à enseigner à la population pour la campagne psychologique.

reconstitution de ligue dissoute ou encore d'une brochure intitulée "Nazisme et Atila au Kamerun" et diffusée en métropole par la FEANF, saisie en juin 1958 (Deltombe, Domergue et Tatsitsa, 2016, p. 124). C'est également le cas des journaux « Essor des jeunes »³¹, « The Iriko »³² ou encore « l'Effort camerounais »³³ interdits de circulation au début des années 1960. Aussi, des publications scientifiques étaient réprimées. L'ouvrage *Indépendance et Réunification*³⁴ et de *Main basse sur le Cameroun*³⁵ en sont des cas palpables. Par contre, les journaux de propagande favorables aux actions du régime en place sont encouragés, comme la publication de : "Cameroun, ceux qui bâtissent, ceux qui détruisent..." par le service d'information du Gouvernement de l'Etat du Cameroun. Ces interdictions visaient tant sur le plan national, qu'international à occulter la répression du nationalisme que menaient la France et ses acolytes camerounais contre ceux qui exprimaient l'esprit de Bamako. Il fut donc indispensable de faire régner le silence (Deltombe, Domergue et Tatsitsa, 2016, p. 35) car :

Les mesures de répression basées sur un système de service de renseignement oppressif, se manifestaient également dans la littérature orale parce qu'on ne parlait jamais de tels événements... On ne pouvait que les murmurer, les chanter... Non, on ne pouvait parler à haute voix les faits du 24 avril du quartier Congo... Douala était en ébullition... Il fallait frapper les gueules pour les fermer à jamais (Doho, p. 101).

Conclusion

Face au mouvement nationaliste porté par l'UPC, les régimes colonial et "néocolonial" ont usité diverses stratégies de contre-insurrection pour arriver à bout de leur dessein. Les premières mesures implémentées par le régime colonial français furent politique et idéologique (Coutau-Bégarie, p.25) et ce, par la fabrication des partis politiques fantoches, le trucage des élections, la diabolisation de l'UPC et bien après son interdiction sur le territoire camerounais malgré son statut d'Etat sous tutelle. Ensuite, ce régime procéda à la cooptation des valets à la direction du futur Etat, mais devra cependant faire face à une résistance armée organisée par l'ALNK face à laquelle les opérations militaires furent planifiées et implémentées. Elles sont caractérisées par des exécutions sommaires, le déploiement des troupes aéroportées et terrestres au sein desquelles un contingent recruté dans les pays de l'AOF et de l'AEF appuyé sur le terrain par des supplétifs. Puis, vint l'action psychologique dans les camps de regroupement, et la confession publique. Le succès de ces opérations repose bien évidemment sur l'occultation des manœuvres de contre-insurrection maintenues jusqu'à l'avènement du multipartisme au début des années 1990.

³¹ Archives de la Préfecture de Nkongsamba, (APN) Arrêté Préfectoral N° 464/A/DU, ordonnant la saisie administrative de tous les numéros et exemplaires du journal intitulé 'Essor des jeunes' du 1^{er} Décembre 1964.

³² APN Arrêté N° 190/MD/ATF/AG/2., du 16 Août 1966, ordonnant la saisie administrative de tous les exemplaires du Journal intitulé "The Iriko" édité à Victoria (Cameroun Occidental)

³³ APN Arrêté N°223/MD/ATF/AG/2, Ordonnant la saisie administrative de tous les exemplaires du numéro 516 du 28 Novembre 1965 du journal intitulé "Effort Camerounais"

³⁴ APN, Arrêté N°168/ATF/AG/2., du 23 Septembre 1965, ordonnant la saisie administrative de tous les exemplaires de l'ouvrage intitulé *Indépendance et Réunification* édité par M. Tsoungui-Ngono Vincent (Alias Tsino) poète camerounais.

³⁵ Ouvrage de Mongo Béti, *Main basse sur le Cameroun*, publié en 1972 par les éditions Maspréro dont les exemplaires ont été interdits au Cameroun et en France.

Références bibliographiques

Sources orales

- Anonyme, 68 ans, ménagère, Bonabéri, 08 Janvier 2017.
Anonyme 67 environ, naturopathe, Bamena, 19 Juillet 2017
Entretien avec Jassep Mathieu, 70 ans, sans emploi, Douala, 25 mars 2013.
Entretien avec Tangué Bernard, 61, Enseignant, Babété 13 Juillet 2017.
Entretien avec Tsafack Vincent de Paul, 71 ans, cordonnier, 17 avril 2017.
Entretien avec Woguem Michel, 85 ans environ, paysan, Loum-cie, 12janvier 2012.

Archives

- Archives de la Sous-Préfecture de Mbouda, bulletins de renseignements mensuels.
Archives de la Sous-Préfecture de Mbouda, note administrative. Circulaire N°41/N/SMD du 19 Septembre 1959.
Archives de la Sous-Préfecture de Mbouda, note administrative, circulaire N°41/N/SMD du 19 Septembre 1959.
Archives de la Préfecture de Nkongsamba ; Arrêté Préfectoral N° 464/A/DU.
Archives de la Préfecture de Nkongsamba, Arrêté N° 190/MD/ATF/AG/2., du 16 Août 1966.
Archives de la Préfecture de Nkongsamba, Arrêté N°223/MD/ATF/AG/2.
Archives de la Préfecture de Nkongsamba, Arrêté N°168/ATF/AG/2., du 23 Septembre 1965.
Archives Préfectorales de Dchang, quelques thèmes de propagande à diffuser et à enseigner à la population pour la campagne psychologique
SDH, GR 6H 240, Rapport des opérations de la France au Cameroun.

Ouvrages et articles

- ALIMA JOSS, Blaise (1977), *Les chemins de l'unité ; comment se forge une nation : l'exemple camerounais*, Paris ABC.
- BAKANG BA, Tonje (2007), *Le Kamerun, l'indépendance réelle d'abord*, Douala, Kundé.
- COUTAU-BEGARIE, Hervé (2009) « Guerres irrégulières : de quoi parle-t-on? », *Stratégique, Revue trimestrielle*, pp 13 à 31.
- CUMIN, David, (2009) « La théorie du partisan de Carl Schmitt », *Stratégique, Revue trimestrielle*, pp. 31-72.
- DELTOMBE Thomas et al (20011) *Kamerun, une guerre cachée aux origines de la Francafrique*, Paris, La Découverte.
- DELTOMBE Thomas et al (20016) *La guerre du Cameroun ; l'invention de la Françafrique*, Paris, La découverte, 2016.
- DUVAL, Eugène Jean (2004), *Le sillage militaire de la France au Cameroun (1914-1964)*, Paris L'Harmattan.
- EYINGA, Abel (1991), *UPC, La révolution manquée ?* Paris, Chaka.
- FRÉMEAUX, Jacques (2012) « *The French Experience in Algeria: Doctrine, Violence and Lessons Learnt, Civil Wars.* » 14:1, pp. 49-62.
- IANI, Pascal (2009), « Les supplétifs ralliés dans les guerres irrégulières (Indochine – Algérie, 1945-1962) » *Stratégique, Revue trimestrielle*, pp. 371-398.
- JOSEPH, Richard (1986), *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala.
- KANGEULIEU Tchouaké, Mesmin (2003), *La rébellion armée à l'Ouest-Cameroun 1955-1971*.

- LAFAYE, Christophe (2012), « Exemple de contre-insurrection : La fouille opérationnelle en Afghanistan » pp. 1-10.
- LAMBERTON, Jean (1960), « Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui », *Revue de défense nationale*, Paris, Place Joffre, N°2, pp. 461-477.
- MACNEIL, Master (2017), « Constitution d'une base paysanne : comparaison des guérillas au Vietnam et en Algérie entre 1940 et 1962 », *Monde(s)*. (N°12), pp. 121-139.
- PATTIER, Loïc (2009), « Recruter ses ennemis pour gagner les guerres irrégulières : les barbares au sein de l'armée du Bas-Empire », *Stratégique, Revue trimestrielle*, pp.109-128.
- SAHA, Zacharie, MAHOULA Njokwe, ROSE Nadine (2017) « Maquis, rébellion et violence en pays bamiléké : Essai sur la construction d'une identité hybride (1957-1971) » *Les Grassfields du Cameroun. Des fondements culturels au développement humain*, Yaoundé, Cerdotola, pp.111-121.
- TERRETTA, Meredith (2015), « Cause lawyering et anticolonialisme : activisme politique et État de droit dans l'Afrique française, 1946-1960 », *Politique africaine* (n° 138). pp. 25-48.

Thèses de Doctorat et Mémoires de Master

- DOGMO, Jean Louis, « L'aménagement de l'espace rural en Pays Bamiléké (Ouest Cameroun) », Thèse de Doctorat de III^e cycle en Géographie, Université de Lille 1 Juin 1971.
- EWONDJO, Samson David « La naissance du maquis dans le Mungo 1955-1970 » Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2001-2002.
- NEDJOU SADEUH, Rodrigue, « Les camps de regroupements dans l'actuel arrondissement de Bamendjou à l'époque de la rébellion armée 1955-1970. » Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I. 2006-2007.
- NOUMBISSIE TCHOUAKE, Maginot, « Mouvements d'oppositions et de répressions dans l'Ouest-Cameroun (1922-1970), Thèse de Doctorat en Histoire de l'Afrique, Université de Paris 1. Panthéon, Sorbonne.
- SIMO Moubi, STEVE Hervé « Cameroun : le combat pour l'indépendance sous l'emprise d'une France coloniale », *Tesi di Laurea Magistrale, Università di Pisa*, 2014-2015, P. 15.
- WATÉ SAYEM Gilbert, « Les enfants soldats dans la résistance armée en Pays Bamiléké (1957-1971) », Mémoire de Master en Histoire Université de Dschang, 2013.

